

REPUBLIQUE DU BENIN

**COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE
"LE CHALLENGE "**

SECONDAIRE – PRIMAIRE -MATERNELLE

Anglais – Informatique – Cantine – Transport



Von face Buvette Oiseau Blanc
Cococodji – Kouèhonou

Tél : 95 95 50 21 / 96 25 80 91/ 95 52 37 78

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année Scolaire : 2022- 2023

NOTRE LABEL

- Laboratoire de langue anglaise équipé
- Enseignants francophones + anglophones
- Salle d'informatique
- Bus scolaire, Cantine, Repos Surveillé
- Secondaire 1^{er} & 2nd cycle série ABCD
- Secondaire Technique 2^{nde} / 1^{ère} / Tle G2
- Cours d'anglais pour adulte.
- Surveillance des enfants (vidéosurveillance).

Nos enfants, les leaders de demain.

PRÉSENTATION

Le complexe scolaire Bilingue **Le Challenge** est un véritable cadre d'étude réellement bilingue qui accueille la petite enfance (Garderie, Prématernelle, et Maternelle), les écoliers du primaire, les élèves du secondaire Général (1^{er} Cycle et 2nd Cycle ABCD) et les élèves du cours Secondaire Technique (2nde G2 – Tle G2).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1- DOSSIER A FOURNIR

a- PRÉ-MATERNELLE / GARDERIE ET CRÈCHE

- Une fiche d'inscription
- Un extrait d'acte de naissance
- Une Copies du carnet de vaccination
- Deux (02) Photos bijoux pour badge.

b-MATERNELLE

- Une fiche d'inscription
- Un extrait d'acte de naissance
- Deux (02) Photos bijoux

c-PRIMAIRE

- Une fiche d'inscription
- Un extrait d'acte de naissance
- Une fiche de scolarité
- Le bulletin de notes de l'année antérieure

d-SECONDAIRE

- Une fiche d'inscription
- Le Relevé du CEP pour les élèves de la (6^{ème})
- Le Relevé du BEPC pour les élèves de la (2nde)
- Un Certificat de scolarité
- Un Extrait de naissance
- Les Bulletins de notes de l'année antérieure
- Trois (03) petites enveloppes.
- Transfert sur Educmaster.

2- FRAIS D'INSCRIPTION

PRE-MATERNELLE ET MATERNELLE

Nouveaux : 5.000 FCFA

Anciens : 2000 FCFA

PRIMAIRE

Nouveaux : 5.000 FCFA

Anciens : 2000 FCFA

SECONDAIRE

Nouveaux : 6.000 FCFA

Anciens : 3000 FCFA

3- TENUE UNIFORME

a- (Primaire et Maternelle)

Garçons : une chemise et une culotte.

Fille : une robe décente avec corde attachée derrière sous forme de nœud. Mélange du tissu **CHALLENGE** avec un peu de tissu bleu nu.

b- (Secondaire)

Garçon : une chemise + pantalon sans fermeture en bas.

Fille : un corsage assez décent et une jupe décente relaxe suffisamment longue ou ovale.

c- Tee-shirt

La tenue de sport réglementaire est un Tee-shirt imprimé Challenge avec un short bleu ou noir.

**Cours de Vacances
Du 04 au 31 Août 2022
dans toutes les classes.**

4- FRAIS DE SCOLARITÉ/ CONDITION DE PAIEMENT

a. Crèche / Garderie : 25.000 FCFA / mois Halte Garderie 500 FCFA / jour

b. Maternelle et Primaire

Classes	Taux (CFA)	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche	3 ^{ème} Tranche
<i>Pré – Mat,</i>	60.000	40.000	10.000	10.000
<i>Mat1 & Mat2</i>	55.000	35.000	10.000	10.000
CI, CP, <i>CE₁ & CE2</i>	50.000	30.000	10.000	10.000
<i>CM1 & CM2</i>	55.000	35.000	10.000	10.000
Date de limite de paiement		FIN NOVEMBRE 2022	FIN DÉCEMBRE 2022	FIN JANVIER 2023

c. Secondaire

Classes	Taux (CFA)	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche	3 ^{ème} Tranche
6 ^{ème} 5 ^{ème}	75.000	45.000	20.000	10.000
4 ^{ème} 3 ^{ème}	85.000	55.000	20.000	10.000
2 nd ABCD	105.000	65.000	25.000	15.000
1 ^{ère} ABCD	110.000	70.000	25.000	15.000
T ^{le} ABCD	110.000	75.000	25.000	10.000
2 nd G2	110.000	70.000	30.000	10.000
1 ^{ère} G2	110.000	70.000	30.000	10.000
T ^{le} G2	120.000	70.000	40.000	10.000
Date de limite de paiement		FIN NOVEMBRE 2022	FIN DÉCEMBRE 2022	FIN JANVIER 2022

5- TRAVAUX DIRIGES ET AUTRES FRAIS

(Classes d'examen) Les frais de travaux dirigés dans les classes d'examen sont obligatoires :

Classes	Taux (FCFA)	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche
<i>CM2</i>	10.000	5.000	5.000
<i>4^{ème}</i>	15.000	7.500	7.500
<i>3^{ème}</i>	20.000	10.000	10.000
<i>1^{ère} ABC D et G2</i>	25.000	12.500	12.500
<i>Tle AB Tle CD et G2</i>	30.000	15.000	15.000
Date de limite de paiement		FIN NOVEMBRE 2022	FIN JANVIER 2023

Les TD sont aussi obligatoires pour les classes de 4^{ème} et 1^{ère} pour les préparer déjà pour le BEPC et le BAC. Les apprenants en classes d'examen doivent solder totalement leur scolarité avant l'envoi des dossiers.

6- CANTINE

Le service de cantine est également disponible et fonctionne toute l'année scolaire, du lundi au vendredi. Elle est facultative. Voici les options.

- a) Pension Complète = Petit Déjeuner + Déjeuner et sieste assistée + Goûter : 15.000F le mois et 45.000F par trimestre soit 135 000F l'année.
- b) Demi Pension = Petit Déjeuner + Déjeuner et sieste assistée : 12.000F le mois et 36.000F par trimestre soit 108.000F l'année.
- c) Cantine Déjeuner = Déjeuner + sieste assistée : 8000F le mois et 24000 F par trimestre soit 72.000F l'année. (Mat / Primaire)
- d) Déjeuner + Sieste assistée 10000F le mois et 30.000F par trimestre soit 90.000F l'année. (Collège)
- e) Garde journalière 500F/ jours.

NB :

- Nous ne prenons pas de cantine ni de garde mensuellement.
- Tout mois entamé est dû.
- Veuillez impérativement respecter les échéances inscrites sur le prospectus de l'École par rapport à l'écolage et par rapport à la cantine.
- Échéance cantine : **À l'inscription, 5 Décembre, et 5 Mars 2023.**

